| | |



Commune de Mauriac (Cantal)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit mars à dixhuit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix mars, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation: 11 mars 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil: 27

En exercice: 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

Présents:

Edwige ZANCHI
Cyrille ROLLIN
Raymonde THESSANDIER
Jean Jacques VAISSIER
Olivier PRAT
Maryse BONNET

Georges ALBESSARD Elisabeth BALADUC

Geneviève RONGERE

Jacques SERRAT

Gille FRUTIERE

Sabine RIVET

Bruno DUFAYET

Guillaume POINAT

Géraud MAZE

Audrey LAFARGE Claudine HEBRARD

Alain DELASSAT

Andrée BROUSSE

Mireille LEOTY

Gérard VIOLLE

Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés:

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Raymonde THESSANDIER, Jacqueline BORNE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER, Sylvie FENIES ayant donné pouvoir à Maryse BONNET, Michel PAPON ayant donné procuration à Jacques SERRAT, Julien CHAMBON ayant donné procuration à Géraud MAZE.

Etaient excusés:

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2022-03-18 / 16

Don solidarité Ukraine.

Madame le Maire expose que l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal et la Protection Civile appellent à la solidarité nationale pour soutenir les populations ukrainiennes.

C'est pourquoi en complément de la grande collecte organisée le 5 mars dernier, je vous propose de compléter notre soutien à travers le versement d'un don à la protection civile.

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	27	0	0

APPROUVE le versement d'un don exceptionnel de 1 500 € à la Protection Civile au titre de la solidarité envers l'Ukraine.

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 18 mars 2022

ige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Affiché le 25/03/2022

ID: 015-211501200-20220318-DELB20220318_16-DE